

# INTERFÉRENCES

**Les champs électromagnétiques peuvent modifier le fonctionnement de votre défibrillateur ou stimulateur.**

La grande majorité des interférences est faible donc sans conséquence sur la bonne marche de dispositif implantable cardiaque. **Lorsque vous ne serez plus exposé à ce champ magnétique, le dispositif cardiaque retrouvera toutes ses fonctions.**

## A LA MAISON :

### **Appareils électroménagers, loisirs, bricolage ...**

Aucun risque avec les appareils ménagers courants.

Respecter une distance d'environ 30 cm avec : petits aimants des appareils électroménagers, enceintes, moteurs d'aspirateur, sèche-cheveux, moteur de machine à coudre, à tricoter, antennes d'appareils radiocommandés...

Respecter une distance d'environ 50 cm avec les plaques à induction (ne pas se pencher dessus), moteurs électriques industriels ...

**Non recommandé :** oreillers/coussins de matelas magnétique, stimulateurs pour abdominaux.

**Détecteurs dans les aéroports :** éviter de passer dessous et montrez votre carte de porteur. Pour les portiques antivols des magasins, passer sans stationner.

## AU TRAVAIL :

Si, dans le cadre de votre profession, vous êtes exposé(e) à des interférences intenses, un changement ou une adaptation de poste est à discuter.

## DANS LE MILIEU MÉDICAL :

**Vous devez toujours indiquer** à votre médecin, chirurgien, radiologue, dentiste, podologue, kinésithérapeute **que vous êtes porteur d'un défibrillateur ou stimulateur cardiaque.**

Ces derniers pourront ainsi prendre des précautions supplémentaires dans la pratique de leur spécialité en employant éventuellement d'autres instruments de soins.